

# La Cressonnière Sainte-Anne - Cresson de fontaine bio

- [Produits locaux](#)
- [Fruits et légumes](#)





### Coup de coeur

"Dans la famille, la culture traditionnelle du cresson de fontaine est un savoir-faire qui perdure. Nous utilisons nos propres semences fermières. Par sélection massale, on a pu obtenir une deuxième variété, un cresson de fontaine « rouge »."

Mikaël vous propose aussi du pesto de cresson aux graines de tournesol : à tomber !

Mikaël produit du cresson de fontaine sur la Cressonnière Sainte-Anne. Le cresson de fontaine est classé parmi les « Super-légumes », riche en vitamines et minéraux. Il est produit de manière traditionnelle sur l'exploitation et en Agriculture Biologique.

La Cressonnière Sainte-Anne fut la première exploitation de cresson de fontaine créée dans l'Essonne, en 1854. Celle-ci a connue 3 familles de cressiculteurs qui se sont succédées. Actuellement, Mikaël est la 4ème génération de cressiculteurs de la famille.

Retrouvez sa production directement à la cressonnière, ainsi que dans les Biocoop d'Itteville et Brétigny sur Orge, l'Herbier de Milly, la Jardinerie Decolux à Milly-la-Forêt, l'épicerie Au Grain Près à La Chapelle-la-Reine ou encore le distributeur automatique de la Ferme de Frémigny à Milly-la-Forêt.

## Caractéristiques

Ouverture pendant la saison du cresson, de septembre à fin avril/début mai :

- Ouvert en semaine (l'hiver les journées sont plus courtes !!!)
- Ouverture occasionnelle en période de production les samedi et dimanche matin
- Fermé les samedi et dimanche après-midi

Nous parlons  
Français



Visite de l'entreprise possible

oui

Nous suivre

[Site internet](#)

[Page Facebook](#)

[Instagram](#)

## Contact

Mikaël MORIZOT

[06 74 99 12 70](tel:0674991270)

[mikael.morizot@orange.fr](mailto:mikael.morizot@orange.fr)

## Adresse

Cressonnière Sainte-Anne

Rue de l'église

91820

Vayres-sur-Essonne

[06 74 99 12 70](tel:0674991270)

[mikael.morizot@orange.fr](mailto:mikael.morizot@orange.fr)

Parc

## Un art de vivre

Situé au sud-est de l'Île-de-France, ce « pays des mille clairières et du grès » est, depuis le 4 mai 1999 classé « Parc naturel régional », grâce à la volonté des Communes concernées, des Conseils généraux de l'Essonne et de la Seine-et-Marne, du Conseil régional d'Île-de-France, de l'Etat et des acteurs locaux. Autour d'un projet de territoire, les acteurs du Parc ont pour mission de conjuguer préservation des patrimoines naturel et culturel, développement économique et social et maintien de la qualité de vie.



Nous écrire

Nom

Prénom

Courriel

Courriel

Confirmer l'adresse de courriel

Téléphone

Message

Courriel marqué

CAPTCHA



Quel code est dissimulé dans l'image ?  Saisir les caractères affichés dans l'image.

Cette question sert à vérifier si vous êtes un visiteur humain ou non afin d'éviter les soumissions de pourriel (spam) automatisées.